



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉCISIONS DU MAIRE
N°2022-70

AGENDA 21 – ATELIER FRESQUE DU CLIMAT

Le Maire de la commune de MIMIZAN,
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du conseil municipal en date du 13 juillet 2020 autorisant le maire à agir dans le cadre des délégations de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Considérant que dans le cadre de sa politique Agenda 21, la commune de Mimizan souhaite organiser un atelier fresque du climat les lundi 21 novembre 2022 et samedi 26 novembre 2022 à raison de 2 ateliers par jour.
Vu le devis de la ligue de l'enseignement – Fédération de la Gironde située 72 avenue de l'Eglise Romane, château Bétailhe 33 370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
Considérant que les crédits sont inscrits au budget principal de la ville pour l'année 2022

DÉCIDE

Article 1^{er} : de signer le devis de la ligue de l'enseignement – Fédération de la Gironde située 72 avenue de l'Eglise Romane, château Bétailhe 33 370 ARTIGUES PRES BORDEAUX pour un montant de 2 296,80€ net de TVA.

Article 2 : la présente décision sera inscrite au registre annexe au registre des délibérations du conseil municipal.

Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau 50 cours Lyautey BP 43 64 010 Pau Cedex dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ou directement sur le site www.telerecours.fr.

Fait à MIMIZAN, le 03 novembre 2022

Frédéric POMAREZ,
Maire de Mimizan



Certifié exécutoire par Frédéric POMAREZ, Maire
compte tenu de sa transmission en Préfecture le : 07/11/2022
et l'acquiescement reçu sous le numéro de certificat :
040-214001844-20221103-DEC202270-AR

et de la publication le 07/11/2022
Fait en mairie de Mimizan, le 07/11/2022

Notifié le 07/11/2022
à

- Olivier Rey
- Comptabilité
- La ligue de l'enseignement



Ligue de l'Enseignement - Fédération de la Gironde

72, avenue de l'Eglise Romane

Château Bétailhe

33370 Artigues-près-Bordeaux

Tél. : 0556445225

E-mail : contact@laligue33.org

Mode de paiement : Virement

Date de validité : 02/12/2022

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022



DEVIS

ID : 040-214001844-20221103-DEC202270-AR

N° devis	Date	Code client
DC0557	02/11/2022	CL0731

Mairie de Mimizan

Hôtel de Ville

2 avenue de la Gare

40200

Mimizan

Code	Description	Quantif	Prix HT	Total HT
	Code interne : TRANSI			
AR0051	Ateliers Fresque du Climat Dates : lundi 21 et samedi 26 novembre 2022 (2 ateliers par jour) Forfait atelier : 500 € net/atelier <ul style="list-style-type: none"> • 2 fresques simultanées • 1 animateur expert Fresque du Climat • 8 participants maxi par fresque • 16 participants maxi par atelier • Durée : 3 heures • Fournitures, supports et cartes Fresque du Climat 	4.00	500.00	2 000.00
AR0051	Droits d'utilisation Fresque du Climat (10%)	1.00	200.00	200.00
AR0051	Participation aux frais de déplacement AIR pour 1 journée sur site (50%)	2.00	48.40	96.80
AR0050	<u>Nos coordonnées bancaires :</u> Banque : Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique / Domiciliation : BPACA Cenon Code banque/Etablissement Code guichet N° de compte Clé RIB /RIP 10907 00001 00119484088 22 IBAN : FR76 1090 7000 0100 1194 8408 822 / BIC : CCBPFRPPBDX			

% TVA	Base	Montant TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC
Exonéré	2 296.80		2 296.80		2 296.80

Net à payer
2 296.80 €



"Bon pour accord"

Cachet et signature précédés de BON POUR ACCORD